

PUNTO DI

VISTA

TRIMESTRIEL #1 - ÉTÉ 2011 - 4,90 €

POLITIQUE
BUSINESS
PEOPLE
INTERNET
CULTURE
JUSTICE
SPORT

ÉRIC
FRATICELLI
LA RÉVÉLATION DE
MAFIOSA

NOUVEAU
#1



Les 100 Corsees

qui comptent

92225 - 01 - 4,90 €



EDITO

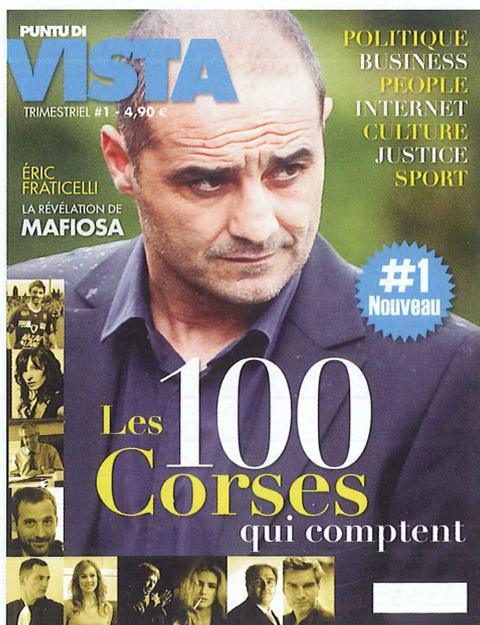
LES 100 QUI COMPTENT

La Corse a du talent. Les Corses ont du talent. À rebours des clichés, c'est ce que nous avons voulu démontrer dans ce numéro exceptionnel. Cent personnalités pour illustrer des secteurs d'activité aussi divers que les nouvelles technologies, le sport, la politique ou le show-business, c'est évidemment peu. Des dizaines d'autres hommes, des dizaines d'autres femmes auraient largement pu gagner leur place dans notre sélection, acteurs confirmés ou en devenir d'une île qui recèle bien plus de pépites qu'on veut bien le faire croire. Il fallait pourtant opérer des choix, sélectionner, trier, cadrer. L'exercice est frustrant. Il laisse, sur le côté du chemin, des parcours et des trajectoires qui mériteraient aussi de se retrouver en pleine lumière. Ce choix, nous l'assumons malgré tout, malgré les imperfections d'un coup d'essai qui est, pour notre jeune équipe, un formidable pari : vous proposer le meilleur, en images et en textes, de ce que nous avons à offrir. Nous espérons pouvoir gagner ce défi chaque année et, pourquoi pas, enrichir Vista de nouveaux portraits, de nouvelles biographies, de nouveaux talents, faire grandir notre magazine pour vous permettre d'aiguiser votre regard sur la Corse, de découvrir, de partager, d'aimer cette île et ceux qui la font vivre au quotidien.

Un sacré pari, que nous espérons surtout pouvoir tenir à vos côtés, si vous le voulez bien.

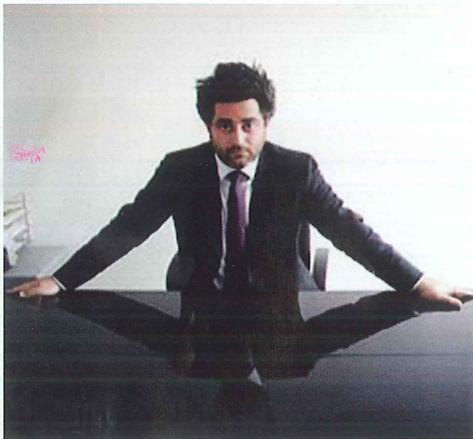
Bonne lecture.

Photo de couverture : Angela Rossi



EMMANUEL MERCINIER- PANTALACCI

CASSEUR DE PERBEN



© DR

Il est un de ces pénalistes du barreau de Paris qui risquent de faire parler de lui dans l'avenir. Devenu récemment associé dans le cabinet d'avocat parisien Vigo, le plaideur de 34 ans vient de réussir cette année un sacré coup. Faire tomber la loi Perben 2. Pas une mince affaire. C'est à la défense de Charles Santoni qu'il s'illustre. Un militant nationaliste qui avait déjà écopé de 28 ans d'emprisonnement – pour avoir tiré sur des policiers, en 1999 condamné pour un homicide et pour deux tentatives sur des policiers du Raid, à Loretto, un quartier d'Ajaccio. Sauf qu'en 2008, Santoni refuse un prélèvement ADN. Un simple délit qui, avec la mise en place de la loi Perben 2, empêche le détenu de bénéficier d'une réduction de peine. Soit cinq à six années de plus à passer en taule. Offensif, l'avocat monte au carton. Et, bien sûr, n'oublie pas d'alerter tous les médias afin de faire de son dossier un cas d'école. Le succès n'est pas loin. Après une déconvenue en première instance au tribunal de Tarbes, il obtient gain de cause en appel devant la cour de Pau en 2010. Une victoire savoureuse. Au-delà du simple cas de Santoni, l'avocat se satisfait qu'après « deux ans de combat, la Cour d'Appel a reconnu que les dispositions de la loi étaient contraires à la Convention européenne des Droits de l'Homme ». Le plaideur vient de faire tomber le législateur. ★

FABRICE ORLANDI

AVOCAT DU MONDE

Il rentre d'un procès à Moscou et s'appête à repartir, pour Tahiti cette fois. Fabrice Orlandi, dont les origines familiales se retrouvent à Venzolasca, aime bien les voyages. Spécialiste en droit pénal des affaires, ce discret avocat de 43 ans, inscrit au barreau de Paris a un sacré parcours. Depuis sa prestation de serment en 1998, il a défendu, outre des criminels de guerre de l'ex-



© DR

Yougoslavie, quelles pointures comme le président malgache déchu Marc Ravalomanana. Familier des dossiers corses (il a été le conseil de plusieurs pontes du Milieu et est intervenu dans le tentaculaire dossier du SCB, le club de foot de Bastia), il maintient un lien constant avec son île en présidant l'Association des Corses du Palais. Évidemment, son goût pour l'ailleurs l'a

également conduit à assurer la présidence d'"Avocats du Monde" et celle de l'association "Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat", très en pointe dans le débat sur les gardes à vue. Marié et père d'un petit garçon, Orlandi ne parlera pas non plus: « en droit pénal des affaires, on évite de donner le nom de ses clients ». La discrétion, toujours. ★

CAMILLE L'AJACCIEN ROMANI

C'est une figure du barreau d'Ajaccio, dont il a été bâtonnier entre 2000 et 2002. Bon vivant, appréciant la bonne chère, ce spécialiste du Droit civil a commencé à toucher de près la matière pénale à l'occasion du "procès Bonnet", du nom de l'ancien préfet de Corse accusé d'avoir ordonné – illégalement – l'incendie de la paillote Chez Francis en 1999, quelques semaines seulement avant l'arrestation des membres du commando Erignac. Depuis, il traite de plus en plus d'affaires criminelles comme celles, médiatisées, qui encombrant la chronique du grand banditisme local. Parmi ses clients les plus célèbres: le fils d'Alain Orsoni, ancien leader nationaliste, accusé par la justice d'avoir participé à une vendetta sanglante dans la région ajaccienne. ★



© DR

JEAN-SEBASTIEN DE CASALTA

L'ESPRIT TRANCHÉ

On pourrait croire que cet avocat bastiais se plonge tous les matins dans une fontaine de jouvence. Mais sa mise soignée de jeune homme ne doit pas faire oublier un esprit incisif et une redoutable mécanique d'analyse de dossiers. Lecteur compulsif – difficile de se déplacer dans son bureau sans renverser une pile de livres –, ce bretteur discret, qui travaille ses dossiers en amont et se passionne pour

l'histoire des institutions judiciaires et l'art oratoire, a plaidé dans certaines des plus belles affaires criminelles de ces dernières années. Autant d'occasions où, plutôt que de s'adonner au lyrisme de prétoire et aux effets de manche, il peut décortiquer à loisir les procédures, traquant la nullité ou le détail qui feront basculer le sort de ses clients. Sobre, efficace et tranchant. Sa marque de fabrique. ★

© Pierre Muret

CLAUDE SERRA

MULTINATIONAL

Son histoire tient de la success-story. Ecolier aux dispositions précoces, le petit Claude Serra est repéré par son instit', qui l'expédie sur le Continent chez les Jésuites. Pour le gosse de huit ans, né en Tunisie d'un père pilier de l'ORTF, le départ de la Corse résonne comme un véritable déchirement. Quelques décennies plus tard, le voilà pourtant associé-fondateur du bureau parisien de Weil

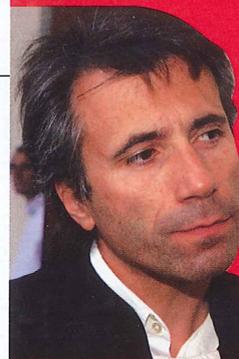
Gotshal & Manges, sans doute le plus en vue des cabinets d'affaires mondiaux, avec 1200 collaborateurs à travers 20 bureaux installés aux points stratégiques de la planète, de Washington à Shanghai. Conseil des pontes du CAC40, Claude Serra gère les dossiers les plus complexes du cabinet, les procédures où son talent et son entregent se révèlent de précieux atouts. L'une de ses dernières missions ? En



© DR

février 2011, il a dirigé l'équipe supervisant le rachat d'une société de biotechnologies américaine par la multinationale Sanofi-Adventis. Montant de la transaction, d'après le site Internet de son cabinet : 20 milliards de dollars. Une paille. ★

ET AUSSI...



Sur le Continent, les avocats corses réussissent, s'inscrivant dans une longue tradition qui remonte à M^e DE MORO-GIAFFERI. A Marseille, des figures

comme JOSÉ ALLEGRINI ou DOMINIQUE MATTEI défendent leurs compatriotes mais aussi de grands noms de la politique, des affaires ou du banditisme. Mais c'est à Paris que les ténors insulaires tiennent le haut du pavé, à l'image d'ERIC BARBOLOSI (photo ci-dessus) qui conseille notamment l'ex-responsable nationaliste Charles Pieri ou de JÉRÔME ALBIN, un autre pénaliste qui monte. Côté droit des affaires, on retrouve PHILIPPE MALLEA, à la tête du bureau parisien de Norton-Rose, les des plus importants cabinets anglo-saxons de la place, ou Philippe Gambini, qui intervient pour de – très – gros clients du business.